

LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Étranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION VEUT 10,000 MEMBRES

POUR LA CONVENTION

Un nouvel appel aux personnes qui n'ont pas encore joint notre société nationale, de la faire dès à présent. — Que chaque succursale recrute six nouveaux membres et l'objectif est atteint. — Allons, à l'oeuvre!

Est-ce un autre concours? Non, certes, car nous n'avons plus besoin de concours pour faire du recrutement. Néanmoins, nous voulons que notre Société marche de l'avant, nous voulons lui donner un total de 10,000 membres pour la convention qui aura lieu au mois d'août prochain, et pour ne pas manquer notre coup, il importe de commencer immédiatement. En plus, nous voulons prouver pour la deuxième fois depuis six mois que le patriotisme n'est pas éteint chez nous, qu'au contraire les Français sont toujours prêts à faire des sacrifices pour assurer l'avenir de notre Société, pourvu toutefois qu'on ne manque pas de leur faire connaître à temps ce qu'ils doivent faire.

Les résultats du dernier concours ont fait ouvrir les yeux à plusieurs, à ceux-là surtout qui n'ont jamais le temps de travailler pour le bien des autres, qui placent le "primo vivere" bien au-dessus de tout principe de devoir national, qui croiraient s'abaisser aux yeux du peuple, en se mêlant aux communs mortels, qui croient vraiment que leur prestige, oui, leur importance personnelle est diminuée en s'associant à la masse du peuple, là où il y a tant de bien à faire.

Demandez-leur à ceux-là de vous aider quand il s'agit de travailler pour notre Société et ils vous répondront: "Chez-nous dans mon village, il est impossible de faire du recrutement, les gens ne veulent pas entendre parler de la Société L'Assomption. Rien d'étonnant et de surprenant. La masse du peuple, règle générale, écoute la voix des chefs, elle se laisse guider par ceux qui savent mener les hommes. Or, si ceux qui sont capables de mener une cause à bonne fin, si ceux qui exercent une influence marquée auprès de leurs semblables restent inactifs, comment au nom du sens commun voulez-vous que le public agisse autrement. Il se dit: Après tout, la cause n'en vaut pas la peine puisque ces messieurs n'y portent aucun intérêt. C'est là le cri qui nous vient de partout. Les "petits" blâment les "gros", et les gros accusent les petits de manque de patriotisme. Si nous voulons que nos oeuvres nationales marchent de l'avant, il faut que les hommes influents se mettent à la roue du char national. Si nous voulons que notre Société fasse du progrès, il faut qu'un peu nos hommes se mettent de la partie, et fassent un peu de sacrifice; autrement elle est destinée à végéter et finalement à disparaître, ce qui serait une honte nationale.

Nous faisons donc appel à tous les Français de bien vouloir nous donner un autre coup de main. Vous nous demanderez peut-être: De quoi s'agit-il? Il s'agit de donner à la Société L'Assomption 2000 membres de plus, d'ici à la convention. Il s'agit d'atteindre les 10,000, pour le 15 août prochain. Rien que deux mille membres dans cinq mois. C'est facile, si nous le voulons. Un bon patriote nous disait l'autre jour: "Deux mille membres dans cinq mois, mais c'est une bagatelle! N'en avons-nous pas trouvé 2,500 pendant les grandes pluies de l'automne dernier? Ne craignez pas nous les aurons. Les Acadiens, continuait-il, sont bien réveillés et vous les verrez marcher la tête haute vers Moncton lors de la convention pour vous dire en plein public que, quand les Acadiens dorment, ils dorment, mais quand ils se réveillent — Gare à vous!

QUE FAIRE?

Nous avons envoyé à chaque succursale un objectif à atteindre pendant le mois de mars. Si chaque succursale se fait un devoir de recruter le nombre de membres que nous lui avons assigné, cela vaudra dire 300 nouveaux membres pendant ce mois. En répétant le geste pendant les mois d'avril et mai, nous n'aurons que 1,100 membres à recruter pour atteindre les 10,000. Neuf cents membres dans trois mois peut nous paraître difficile dans son ensemble, mais si nous y pensons sérieusement, ce n'est que six membres par succursale, ce qui est très peu difficile.

Aussitôt qu'une succursale aura atteint son objectif pour le mois de mars, nous en publierons le nom dans nos journaux. A qui reviendra l'honneur d'avoir son nom le premier? Fox Creek va-t-il encore remporter cet honneur? Méfiez-vous des renards, ils sont fins. Et puis Notre-Dame et St-Louis, Ste-Anne-de-Kent et Pithsburg et Sanford? Nous en avons toute une liste de ces déçus de la croix d'honneur.

BONNE NOUVELLE

"Voilà une lettre qui nous arrive de New-Bedford. Elle est courte mais à point: "Comptes sur la succursale D'Entremont de New-Bedford pour 200 nouveaux membres." Quel régal pendant le carême! C'est M. Thomas Ancoini qui parle au nom de la succursale. Il suffit de dire que ce sont nos patriotes de la Nouvelle-Angleterre qui parlent. Intéressé de vous en dire davantage. N'oubliez pas: 10,000 membres pour la convention, et votre objectif à remplir pour le mois de mars."

C. F. Savoie.

CHARLEMAGNE BRIDGE
LUNDI LE 14 MARS — POUR L'EGLISE
dans le soulagement.
30 Beaux Prix Adm.: 35c.

D. N. TRICOCHÉ VARIETES VIEILLES COUTURES RELIGIEUSES EN FRANCE

En France, on le sait, les processions étaient permises jusqu'à une époque relativement récente. Elles étaient toujours nombreuses, sans atteindre jamais la grandeur ou l'ampleur de celles de Bayonne ou autres villes d'Espagne, et de l'Amérique du Sud, pendant la Semaine Sainte. Non seulement toute la garnison militaire, avec ses musiques et fanfares, y prenait part — accompagnant le cortège ou faisant la haie sur son passage — mais les rues étaient décorées de draps blancs piqués de fleurs, pendant des fenêtres, couvrant la devanture des maisons. Toute la population revêtait ses habits de fête; et, bien que la procession ne durât guère plus d'une heure et demie ou deux heures, la journée entière gardait l'impression de cette cérémonie.

George Nestier Tricoché.

PASSIN — LES MEURENT LE MEME JOUR A LAC-BAKER

LE BILINGUISME

M. Séguin, député de l'Assomption-Moncton, a soulevé un débat intéressant au cours de la semaine dernière, aux Communes, lorsqu'il présenta une série de résolutions qu'il avait inscrites au quillotte. Elle se lit comme suit: "Que pour repandre dans le service civil la connaissance des deux langues officielles du pays afin de le rendre plus apte à remplir ses fonctions, la Chambre est d'avis que la loi du service civil devrait être amendée afin de donner à l'avenir la préséance à ceux qui connaissent les deux langues officielles du pays: Que les fonctionnaires qui savent les deux langues devraient être mieux rémunérés parce qu'ils sont mieux qualifiés pour exécuter leur besogne; Et que l'on devrait tenir compte de la supériorité des fonctionnaires bilingues dans tout système nouveau de classification de ces fonctionnaires."

Les députés conservateurs de l'Ontario, ce bon petit père Hocken en tête, ainsi que M. Woodsworth, ont regimbé. Ils ont prévenu que les anglais, n'apprenant que très rarement le français, seraient difficilement admis dans le service civil et par contre les candidats français, presque toujours bilingues, obtiendraient la plupart des positions. Aussi la bataille a-t-elle été vive.

Le principal discours, en faveur de la proposition Séguin a été prononcé par M. Bourassa, député de Labelle. Il en a demandé l'adoption dans un esprit large, profitant de la circonstance pour affirmer de nouveau quelques-uns de nos droits qu'oublient trop souvent M. Hocken et ses adeptes.

UNE DECLARATION IMPORTANTE

Plusieurs de nos compatriotes anglais, ceux qui ont un vrai esprit canadien, ne sont pas du même avis que certains fanatiques de Toronto. Ainsi M. Besty, président du C. P. R., déclarait jeudi soir dans un banquet à Trois-Rivières:

"L'usage du français devrait être considéré au point de vue de ses effets sur la nation même, et au point de vue de l'avantage que peut en retirer chaque Canadien en particulier. Un autre motif qui milite en faveur de l'usage de la langue française, se trouve dans les avantages qu'elle procure à celui qui veut se donner une culture complète. L'acquisition d'une

XVe siècle, un grand essor aux fêtes religieuses. C'est lui qui, à Aix, institua la fameuse Fête Dieu, avec un cortège où apparaissent tous les personnages bibliques — apôtres, disciples, et même des anges. Les costumes étaient plus riches que véritables; mais qui ne faisait attention à ce détail; et la foule se rendait à Aix de bien des lieux à la ronde. Ces spectacles brillants, dans le milieu se retrouvaient à divers degrés dans nombre de localités. Ils étaient en harmonie avec les fêtes de Pâques, ou la religion, la légende et la chevalerie se mêlaient étrangement. Il y avait, par exemple, d'autres, sortes de processions, mi-laïques, mi-religieuses, dans lesquelles figuraient des danses — telles que la Fête de la Reine de Saba, la Danse des Olivettes, la Danse des Epées. La Révolution, qui prenait ombre de toutes les manifestations populaires non jacobines, interdit ces gracieuses pratiques.

George Nestier Tricoché.

LES BACHELORS EN VOYAGE

Samedi matin dernier, plusieurs membres du club Bachelors, dont l'équipe de hockey a remporté la coupe Michaud au cours de la présente saison, sont partis pour Montréal, dans un wagon spécial des Chemins de fer nationaux du Canada, accompagnés de quelques amis et supporters du club. Ces voyageurs ont eu l'occasion d'assister à quatre parties de hockey dans la métropole canadienne: samedi Montréal vs N.Y.A. dimanche, lundi St-F-X vs Victoria, mardi Canadiens vs Maroons, mercredi Univ. de Montréal vs Varsity.

Ceux qui ont pris part à cette excursion sont: MM. Robert Sirote, Dr F. Hébert, A.J. Levesque, W. Hébert, Geo. Fournier, F. Fournier, F. Dugal, Emile Gagné, Claude Gagné, Ralph Péronne, Pat. Piché, J.D. Castonguay, Antoine, Emile et Onile Levesque de St-Hilaire, Emile Albert d'Aberville et Johnny Gagnon de Frenchville.

ST-LEONARD

Eugène et Mme Armand Viollette, un fils baptisé le 12 février, parents et marraines M. John Viollette et Mme Martine Lavoie, de Rivière-Verte, N.B.

EN VUE DU PROCHAIN CONGRES

Assemblée du comité exécutif de l'Assomption Nationale, tenue à Moncton le 4 mars dernier.

Vendredi, le 4 mars, avait lieu à Moncton, une assemblée régulière convoquée du comité exécutif de la Société Nationale L'Assomption. Etaient présents à cette réunion: Rhon, D.V. Landry, M. le Dr F.A. Richard, M. Alexandre J. Doucet, l'hon. juge A.T. LeBlanc, M. l'avocat Ferd. J. Robitoux, M. F.G.J. Comeau, Agent du B.A.R., M. René Fréchette, M. Alfred Roy, rédacteur de "L'Evangeline", et M. Charles D. Hébert.

Le secrétaire fait part à l'assemblée d'une communication reçue de l'hon. juge Aulias Arsenault, président général, exprimant son regret de ne pouvoir assister aux délibérations de la Société.

M. le président général prie M. le juge LeBlanc président du comité d'exprimer son regret de ne pouvoir assister en son absence.

Après délibération et discussion, et vu que le comité exécutif avait décidé de faire coïncider la date du Congrès avec celle de l'anniversaire du "Devoir" et celle des Etats-Unis, en jurea à propos de ne pas fixer une date précise pour les fêtes du mois d'août. Cette date sera annoncée plus tard.

Il est aussi résolu à l'unanimité qu'au début de la tâche ardue qu'imposent les membres du comité exécutif, désireux d'exprimer leur soumission filiale à leurs supérieurs ecclésiastiques, s'efforcent de placer leurs travaux sous leur haut patronage avec prières de les bénir.

On procède ensuite à la nomination des diverses commissions qui devront s'occuper d'une manière toute spéciale des questions importantes qui ont rapport avec nos intérêts nationaux.

Le congrès sera tenu sous le patronage distingué de Mgr Édouard LeBlanc, évêque de Ste-Foy, et de Mgr Patrice Chiasson, évêque de Chatham.

Il est proposé par M. Alexandre J. Doucet, secondé par M. Charles D. Hébert et adopté à l'unanimité que les commissions suivantes soient nommées: Comité Organisateur: (Le Conseil exécutif de l'Assomption Nationale) Président d'honneur, l'hon. Séateur Poirier; Aumônier, M. l'abbé H.D. Cormier; Président général, l'hon. Juge A.S. Arsenault; 1er Vice-Président, M. le Dr Albert Sormany; 2ème Vice-Président, l'hon. J.W. Comeau; 3ème Vice-Président, M. Domitien Robichaud; Secrétaire général, M. Charles D. Hébert; Trésorier-général, M. le Dr F.A. Richard; Avocat-Conseil, l'hon. A. J. Léger; Vérificateur, M. Alexandre J. Doucet.

Conseillers: M. l'abbé Arsène Cormier pour le Cap-Breton; l'abbé J. Gallant pour les Îles Madeleine; l'abbé Nazaire Poirier pour l'Île St-Jean; le Dr Emile LeBlanc pour la Nouvelle-Ecosse; l'hon. P. J. Veniot pour le Nouveau-Brunswick; l'avocat J.L.P. St-Cœur pour les Etats-Unis; l'hon. juge

L'OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE

L'ouverture de la deuxième session de la neuvième Assemblée Législative a eu lieu ce matin à Frédéricton.

M. A. R. MacKenzie, député de Charlotte et C. J. Osman, député d'Albert, seront les promoteur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône.

Comme par les années passées nous tiendrons nos lecteurs au courant des activités de la session qui vient de commencer et qui promet beaucoup d'intérêt.

LA MORT DU R.P. ÉD. MONDOU

Plusieurs de nos lecteurs ont pu apprendre avec le plus vif regret la mort du Rév. Père Edmond Mondou, de la congrégation Ste-Croix, assistant-supérieur du Collège St-Laurent et ancien professeur de l'Université du Collège St-Joseph pendant plusieurs années. La mort l'a rattrapé presque subitement à Wallace, Arkansas, le 15 février, où il était en visite chez l'abbé Bergeron.

Plusieurs anciens du collège St-Joseph, se rappellent les nombreuses qualités de cœur et d'esprit qu'avait le Père Mondou. Les anciens du Madawaska, peut-être plus que d'autres, ont été à même de les apprécier; c'est pourquoi nous ne pouvons passer, sous sièges, sans mentionner.

Plusieurs membres de notre collège acadien et un grand nombre de nos professionnels et hommes d'affaires ont eu l'avantage d'avoir comme professeur au collège, le Père Mondou. Homme de lettres, doué de talents exceptionnels, ayant un bon spécial pour l'enseignement, le Père Mondou a participé largement à la formation de plusieurs de nos hommes d'élite. Il était patriote et savait développer chez ses élèves ce légitime orgueil de la race. Il voulait le bien et l'avancement de la race française en notre province. Il a dépensé la meilleure partie de sa vie et toute sa santé à l'oeuvre d'éducation parmi nous. Il est demeuré près de quinze ans au collège St-Joseph, où il reçut le 19 décembre 1903 l'onction sacerdotale des mains de Mgr T. Casey.

Le Père Mondou était né à St-Eustache, province de Québec. Il fit ses études au collège St-Laurent, dont il fut, il y a quelques années le supérieur.

IL MEURT SUBITEMENT A CHAMPION

Les nombreux parents et amis de M. Henry Theriault apprendront avec regret sa mort survenue subitement à Champion, le 14 février dernier, à l'âge de 70 ans et quelques mois.

Le défunt naquit à Grand-Isle, Me. Il était le frère de feu Patrick Theriault. En 1911 il épousa Marie A. Labbé qui seule lui survit. Il quitta Grand-Isle en 1903 pour aller s'établir dans l'Alberta où il opéra une mine de charbon pendant plusieurs années. Cette mine, connue partout sous le nom de "Theriault Mine" a cessé ses opérations il y a deux ans.

Les funérailles du défunt ont eu lieu à Calgary où il fut inhumé.

Braut (1) pour la Louisiane; M. Theriault pour le Labrador; les anciens présidents de l'Assomption Nationale, le président de la Société Mutuelle, Charles D. Hébert, secrétaire.

N.B. — Nous donnerons au prochain numéro la liste complète des divers comités.

(1) — décédé.